



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-86

PV N°10 DU SAMEDI 21/10/2023

Réunion du 16/10/2023

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes
Claire Brousset
Educatrice sportive football féminin
Justine Merle
district@loire.fff.fr

COURRIERS

F.C.O. FIRMINY : Lu et noté.
G.S. Dervaux : Lu et noté.
F.C. ARZON : Lu et noté.
A.S. Pouilly Les Nonains : Lu et noté.
U.S. Des Monts Du Forez : Lu et noté.
U.S. Ecotay Moingt : Lu et noté.
Lignon Football Couzan : Lu et noté.
Goal Foot : Lu et noté.
A.C. Ripagerien Rive De Gier : Lu et noté.
Périgueux Saint Maurice Foot : Lu et noté.
Avenir Cote Foot : Lu et noté.
A.S. Parigny : Lu et noté.
U.S. Feurs : Lu et noté.
A.V.S. Astrée : Lu et noté.
C.S. ST. Anthemois : Lu et noté.
F.C. Poncins : Lu et noté.

INFORMATION IMPORTANTE

La commission féminine remercie les clubs de bien vouloir indiquer les informations suivantes lors de leurs envois de mails : - catégorie, poule, numéro de match, nom et numéro de téléphone du responsable.

En cas de non-respect de ces consignes, la commission se donne le droit de traiter ou non la demande. Merci.

RAPPEL : il n'est réglementairement **pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe**. Il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

MODIFICATIONS RENCONTRES

Seniors à 8 D3 Nord

Modification pour l'ensemble du championnat : le FC Poncins jouera ces matchs à domicile le samedi à 17h à compter du 21.10.2023.

U18F Interdistrict

Suite à un dysfonctionnement, le match FC St Etienne - Arzon se jouera le dimanche 28.10.2023 à 16h au stade de l'Etivallière.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

U13F : Saint Just Saint Rambert - Ecotay Moingt : match 27285796 - Dernière demande avant l'application d'amende

INFORMATIONS DIVERSES

Le prochain tirage des coupes de la Loire séniors à 8 principale et complémentaire, U18F (cadrage), U15F aura lieu le **lundi 23 octobre 2023 à 18h30 au siège du district.**